

Tarifs applicables au 1<sup>er</sup> novembre 2018.

## TRANSACTION



*Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.*

*En cas de délégation de mandat, les honoraires appliqués seront ceux de l'agence mandataire.*

## VENTE HORS TERRAIN

- Prix de vente TTC compris entre 0 € et 29 999 € : Forfait de 3 500 € TTC
- Entre 30 000 € et 49 999 € : 10 % du prix de vente TTC
- Entre 50 000 € et 74 999 € : 8.5 % du prix de vente TTC
- Entre 75 000 € et 89 999 € : 8 % TTC du prix de vente TTC
- Entre 90 000 € et 124 999 € : 7 % du prix de vente TTC
- Entre 125 000 € et 209 999 € : 6 % du prix de vente TTC
- Entre 210 000 € et 399 999 € : 5.5 % du prix de vente TTC
- 400 000 € et au-delà : 5 % du prix de vente TTC

## VENTE TERRAIN

10 % du prix de vente TTC

## ESTIMATION

120 € TTC sur DAX et SAINT-PAUL-LES-DAX

160 € TTC sur les autres communes

Somme remboursée si l'estimation se concrétise par une mise en vente du bien à l'agence.

## LOCATION



### À USAGE D'HABITATION MEUBLÉE OU NON MEUBLÉE

- Honoraires à la charge du Bailleur :  
80 % du loyer mensuel hors charges
- Honoraires à la charge du Locataire :  
80 % du loyer mensuel hors charges, dans la limite du plafond de la loi Alur, soit :
  - Visite(s)/Constitution du dossier/Rédaction de bail :  
- 8 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable
  - Etat des Lieux d'Entrée :  
- 3€ TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable

### À USAGE COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL

- Honoraires à la charge du Bailleur : 80 % du loyer mensuel hors charges
- Honoraires à la charge du Locataire : 80 % du loyer mensuel hors charges

## GESTION LOCATIVE

*Votre agence NESTENN by Avis Immobilier vous propose de confier la gestion locative de vos biens à la Société Avis Immobilier Gestion Locative.*

- Gestion Simple : 7,20 % TTC du loyer quittancé
- Gestion Simple + Garantie Loyers Impayés : 10,20 % TTC du loyer quittancé